

12 Sports

Football/Rencontre avec le président de la CCA après la suspension de l'arbitre Yves Gaëtan Roponat Mbourou

Jean-Bart Medou : " la CPA n'est pas habilitée à sanctionner un arbitre fédéral "

Propos recueillis par
MIKOLO MIKOLO
Libreville/Gabon

L'union. En votre qualité de président de la Commission centrale des arbitres (CCA), quelle appréciation faites-vous de la suspension de l'arbitre Yves Gaëtan Roponat Mbourou par la Commission provinciale des arbitres (CPA) de la ligue de football de l'Ogooué-Maritime ?

Jean-Bart MEDOU : je vous remercie de m'avoir donné l'opportunité de m'exprimer à ce sujet. Le samedi 22 avril dernier, alors que je me trouvais à Lambaréné, j'ai reçu en copie un courrier venant de la Commission provinciale d'arbitrage de l'Ogooué-Maritime, via la ligue, me notifiant la sanction de l'arbitre fédéral Roponat Mbourou, qui aurait eu un mauvais comportement vis-à-vis des dirigeants de la commission au cours d'une réunion.

Ce n'était donc pas en plein match ?

Non! C'est au cours d'une réunion du bureau de la commission. Ce qu'il faut savoir, c'est que dans tout pays, les arbitres sont gérés par la CCA dont je suis le président. Malheureusement chez nous, il y a un amalgame à certains moments. Une ligue n'a pas le droit de sanctionner un arbitre sans passer par

la Commission centrale des arbitres, de surcroît un arbitre fédéral comme Roponat Mbourou qui, selon quelques témoignages, a eu un comportement désobligeant à plusieurs reprises. Au-delà de tout cela, la CPA aurait dû saisir la CCA qui, à son tour, allait adresser une demande d'explication à Roponat (...). Dommage, tout cela n'a pas été fait. Pour des raisons d'éthique, je me suis abstenu d'annuler la sanction. Comme les lecteurs du Quotidien l'Union d'ailleurs, grande a été ma surprise aussi de voir l'arbitre Roponat Mbourou officier le match Olympique de Mandji/USB.

Vous confirmez donc que l'arbitre Roponat Mbourou a été sanctionné par la CPA de la ligue de l'Ogooué-Maritime ?

Bien entendu ! Mais j'avoue que je suis contre l'amalgame créé aujourd'hui chez nous au sujet de la gestion des arbitres. Chaque ligue, chaque CPA, pense qu'elle peut sanctionner ou gérer les arbitres à sa façon. Je dis non ! J'ai discuté longuement ce matin (ndlr : hier) avec le président de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp) à ce sujet. Il attendait un courrier de la CCA concernant cette sanction. Hélas, la ligue de l'Ogooué-Maritime n'a pas demandé l'avis de la CCA avant de sanctionner l'arbitre.

Si la CPA ou la ligue n'est pas habilitée à sanction-



Photo : J.F. Maroia

Jean-Bart Medou, président de la CCA : "Une ligue n'a pas le droit de sanctionner un arbitre sans passer par la CCA".

ner, cela veut-il dire, du point de vue des textes, que cette sanction est nulle ?

Naturellement !

Que fait maintenant la

CCA pour ramener de l'ordre ?

J'ai convoqué la CCA mardi

prochain pour statuer sur ce genre de dérive, qui n'est pas la seule. Je peux revenir sur le cas de la gestion des arbitres par la commission de désignation des arbitres de la Linafp, qui pense maîtriser la corporation, alors qu'elle est l'antichambre de la CCA. Malheureusement, il n'y a aucune harmonie entre nous.

Cela voudrait-il dire que vous ne maîtrisez pas cette commission de la Linafp ?

Pas du tout. La CCA est couverte par des textes. Mais, compte tenu des conflits qui sont entretenus dans notre football, nous n'arrivons pas à marcher convenablement sur le chemin des textes. C'est vraiment dommage !

Si nous comprenons bien, l'arbitre Roponat Mbourou a été sanctionné par une structure non habilitée à le faire. Et comme il faut quand même le sanctionner, la CCA va se réunir pour prendre une décision à cet effet ?

Oui...

Et pour l'heure on considère donc que la sanction de la ligue de l'Ogooué-Maritime ne peut pas être appliquée ?

Bien entendu, parce que la CPA n'est pas habilitée à sanctionner un arbitre, de surcroît fédéral.

Rugby/Visite de la Fédération à l'Union

En reconnaissance d'un bon partenariat

S.A.M.

Libreville/Gabon

UNE délégation de la Fédération gabonaise de rugby (Fegar), dirigée par le secrétaire général de la structure susmentionnée, Anicet Edzang, était hier dans les locaux de l'Union. L'objectif de la présence de la Fegar dans nos locaux était de remercier l'Union pour la couverture de ses événements. Notamment les matchs de championnat et la vie de la Fédération gabonaise de rugby.

Cette visite s'est déroulée en présence, outre de Hans Stephen Edzang (président de la Ligue de rugby), des acteurs sui-



Photo : J.F. Maroia

Anicet Edzang remettant la médaille de reconnaissance au Rédacteur en chef Léonard Brice Mba Assoume.

vants: Bruce Rosique (président du Racing club du Gabon), Jean-Marc Laissy (président du Racing club de Libreville), Jean Justin Ndé (directeur technique national), le lieutenant-co-

lonel Luc Hervé Lingoumbi Ndoumou (président actif de Vautour XV) et Stanis Nembot (vice-président de Soof).

« Vos journalistes nous ont accompagnés depuis le



Photo : Sylvain-MAGANGA

La photo de famille au terme de la visite de la FEGAR.

début de notre aventure, celle de la mise en place du rugby au Gabon. Nous évoluons ainsi ensemble et nous souhaitons, à notre manière, remercier votre Quotidien pour le soutien

sans faille», a indiqué le SG de la Fegar, en remettant la médaille de reconnaissance au Rédacteur en chef, Léonard Brice Mba Assoume.

« Nous avons toujours tra-

vailé ensemble et soyez assurés que l'Union continuera à vous accompagner dans le développement de votre sport au Gabon», a indiqué M. Mba Assoume. Et le développement du rugby reste bien le cheval de bataille de la fédération. « Le championnat n'est pas la seule activité qui permettra de faire connaître notre discipline. La vulgarisation, au niveau des écoles et les lycées, entre autres, fait partie de notre plan d'actions. Pour préparer les générations futures. Le but étant de faire du Gabon une nation de rugby», a expliqué le SG, Anicet Edzang.

Une aventure à laquelle prendra forcément part le quotidien l'Union.